
Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 11

Votants: 13

Séance du 02 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée le 02 avril 2025, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Clémence GILABERT, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Nathalie LACOUR, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO

Représentés: Pierre COUTURIER par Frédéric IAMETTI, Yasminah LAMURE par Fatma ARDA

Excuses:

Absents: Kévin JUILLARD

Secrétaire de séance: Valérie GRANGER

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du 07 mars 2025

DÉLIBÉRATIONS

1- Vote Compte de gestion 2024

2- Vote compte administratif 2024

3- Affectation du résultat de fonctionnement

4- Vote budget primitif 2025

5- Fiscalité : vote des taux des impôts directs locaux

6- SMEE : devis étude, câblage, fourniture et pose d'un luminaire impasse du Bourg

1. DÉLIBÉRATIONS

Le Maire propose au conseil municipal d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

6- MBA : demande d'un fonds de concours 2020-2026 "développement local" pour le projet d'aménagement de l'impasse du Bourg : gestion des eaux pluviales, revêtement et éclairage public

et le retrait d'une délibération à l'ordre du jour :

6- SMEE : devis étude, câblage, fourniture et pose d'un luminaire impasse du Bourg
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1.1 Vote du compte de gestion 2024 - Vinzelles - DE_2025_007

Après en avoir délibéré, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

1.2 Vote du compte administratif 2024 - Vinzelles - DE_2025_008

Le Maire ne prend pas part au vote, se retire et a quitté la salle de conseil. Le conseil municipal, sous la présidence de Guy RANCHIN, 1^{er} adjoint, vote à l'unanimité le compte administratif 2024.

1.3 Affectation de résultat de fonctionnement - Vinzelles - DE_2025_009

L'excédent de fonctionnement est de 296 206.73 €

1.4 Vote du budget primitif 2025 - Vinzelles - DE_2025_010

La maire présente au conseil municipal le projet de budget 2025 de la commune, dont les dépenses et les recettes en sections de fonctionnement et d'investissement s'établissent comme suit :

Section fonctionnement :

- Dépenses :	1 037 807 €
- Recettes :	1 037 807 €

Section d'investissement :

- Dépenses :	844 760 €
- Recettes :	844 760 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte le budget primitif 2025.

1.5 Fiscalité : vote de taux des impôts directs locaux - DE_2025_011

Pour l'année 2025, le conseil municipal décide de conserver les taux communaux inchangés, à savoir :

- taxe d'habitation :	10,55 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	37,37 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	40,24 %

1.6 MBA : Demande d'un fonds de concours 2020-2026 "développement local" pour le projet d'aménagement de l'impasse du Bourg : gestion des eaux pluviales, revêtement et éclairage public. - DE_2025_012

Le conseil municipal décide de demander un fonds de concours à Mâconnais Beaujolais Agglomération en vue de participer au financement du projet d'aménagement de l'impasse du Bourg : gestion des eaux pluviales, revêtement et éclairage public pour un montant prévisionnel du coût de l'opération de 27 594 € HT + 2 625 € HT = 30 219 € HT à hauteur de 15 109 € HT (soit 50% du coût total HT).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00
Prochain conseil municipal mercredi 16 avril 2025

